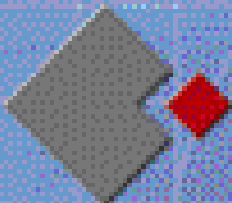


O P Q F



O P Q C M

Pourquoi demander la qualification professionnelle pour votre structure ?

Postuler à la qualification professionnelle d'entreprise OPQF ou OPQCM, est un engagement moral du dirigeant et de sa structure. Cela suppose une réflexion préalable permettant au demandeur d'être en parfaite adéquation avec la vocation de la qualification. Il convient donc de bien saisir sa pertinence et de ne pas en attendre ce qui ne relève pas de son objet. Devenir qualifié implique de respecter les bonnes pratiques du métier et le code de conduite professionnel de l'organisme de qualification.

Etre qualifié c'est :

- Bénéficier de la reconnaissance du professionnalisme et des compétences collectives de votre structure par des professionnels métiers (clients, prestataires, Pouvoirs Publics)
- Mettre en évidence vos domaines de compétences reconnus par un organisme faisant foi au niveau national auprès des prospects, clients, prescripteurs
- Faire partie du réseau des qualifiés
- Participer à l'effort de professionnalisation des entreprises de votre branche professionnelle
- Faire de la qualification un outil de management interne
- Bénéficier de la dynamique de progrès permanent menée par la branche professionnelle
- Bénéficier des actions de communication initiées par l'Office Professionnel de Qualification
- Bénéficier des services ouverts aux qualifiés :
 - Droit à titre accessoire (pour l'OPQCM)
 - Echanges, débats thématiques
 - Informations professionnelles métier
 - Salons, Colloques...
 - "La Maison du Professionnalisme"

La qualification joue un rôle de régulation dans la mesure où elle fournit un outil de recensement de l'offre qualifiée existante et favorise l'essor d'une image meilleure du conseil et de la formation.

